



Parc des eaux vives
La Timonerie • 3, quai du Maroc • 68330 HUNINGUE
+33 (0)3 89 89 70 20
accueil.pev@ville-huningue.fr

ACCES AUX MINEURS DE 15 ANS ET PLUS

AUTORISATION PARENTALE

La rivière est accessible aux mineurs non accompagnés de 15 ans et plus,
munis de la présente autorisation parentale dûment signée.

Je soussigné (nom, prénom) :

Adresse :

Tél en cas d'urgence : ou

agissant en tant que PERE MERE TUTEUR

Autorise mon enfants (nom, prénom) :

né(e) le :

à accéder à la rivière du Parc des eaux vives ainsi qu'à louer du matériel nautique et atteste avoir pris connaissance des conditions générales et les accepter (informations disponibles sur <https://www.ville-huningue.fr/fr/securite-eaux-vives/> et affichées à l'accueil)

Mon enfant satisfait notamment aux pré-requis suivants :

- il sait nager au moins 25 mètres et s'immerger,
- il n'est pas sujet à aucune contre-indication médicale pour la pratique d'activités d'eau vive,
- il est assuré pour cette pratique

Date : / /

Signature :

QUELLE TENUE SUR L'EAU ?

Obligatoire Gilet de sauvetage, casque et chaussons néoprène.
(fournis pour les prestations encadrées ou les locations).

Conseillé Par beau temps : short ou bermuda, tee-shirt et crème solaire.
Par mauvais temps : combinaison néoprène, coupe-vent
(fournis pour les prestations encadrées et locations)

Déconseillé Le port de lunettes (sauf serre-lunettes), de lentilles.

Cette attestation, obligatoire pour accéder à la rivière, est conservée 12 mois par le service gestionnaire du Parc des eaux vives. Les informations recueillies ne sont transmises à aucun tiers. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au règlement européen (RGPD 2016/678), vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données de la Mairie de Huningue: dpo@ville-huningue.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL: www.cnil.fr